

Accidents de transport

gent au moins les choses du même point de vue que lui. Des dispositions doivent être prises pour préserver cette réalité. Mais en veillant à ces intérêts, il faut prendre garde de ne pas succomber à la tendance à abuser de ce privilège. Nous devons aussi tenir compte des autres intérêts en cause, c'est-à-dire que la population est en droit de s'attendre à un exercice de responsabilités publiques indépendant, honnête et ouvert.

Les dispositions de ce projet de loi donnent encore au gouvernement un autre moyen de faire du favoritisme. Cette pratique doit cesser. A l'étape de l'étude en comité, mes collègues et moi aurons des propositions à formuler à cet égard.

M. Skelly (North Island—Powell River): J'aimerais remercier mon collègue, le député de Victoria (M. Brewin), d'avoir soulevé une question cruciale dans le domaine de la sécurité des transports, soit la question des déversements de pétrole. Le député a soulevé cette question à cause du grave déversement de pétrole survenu sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Lui et d'autres députés savent que dans l'île de Vancouver et sur la côte de la Colombie-Britannique, une pétition circule réclamant une enquête publique.

Les municipalités, les villes, les conseils régionaux, les conseils communautaires autochtones et les conseils de bande écrivent tous aux ministres compétents pour demander instamment une enquête publique. Aujourd'hui, une délégation, dirigée par Richard Lucas, coordonnateur des Nuu-Chahnulth, est venue à Ottawa dans l'espoir de s'entretenir avec des ministres au sujet des opérations de nettoyage. Disons qu'avec le premier ministre (M. Mulroney), le ministre de l'Environnement (M. Bouchard), le ministre des Transports (M. Bouchard) et le ministre de Pêches et Océans (M. Siddon), la délégation n'a eu pour ainsi dire aucun succès jusqu'ici. Elle est ici pour réclamer une enquête publique afin que les moyens de subsistance des Nuu-Chahnulth et des autres habitants de la région ne soient pas détruits comme ce fut le cas à Valdez.

Je demande à mon collègue s'il pourrait expliquer le refus du premier ministre et des autres ministres de s'entretenir avec ces personnes, qui ont une expérience directe et seront les premières à être exposées aux dégâts occasionnés par les problèmes de sécurité des transports. Pourquoi les ministres ne veulent-ils pas les recevoir, entendre leurs doléances et ordonner cette enquête publique? Le ministre des Transports est bien prêt à con-

tourner le Bureau canadien de la sécurité aérienne et à ouvrir une enquête publique sur l'accident survenu à Dryden, un grave accident, certes, mais les déversements de pétrole sont des accidents graves aussi et peuvent être extrêmement destructeurs. Une enquête publique doit être ouverte. Les ministres doivent s'entretenir avec ceux qui ont subi des dommages, qui ont participé au nettoyage et qui savent de première main ce qui s'est passé.

Le député se joint-il à moi pour demander à ces ministres et au premier ministre de recevoir les délégations qui sont arrivées ou qui sont en chemin?

M. Brewin: Je remercie mon ami de sa question. En collaboration avec les autres députés de l'île de Vancouver, les députés d'Esquimalt—Juan de Fuca (M. Barrett), de Saanich—les Îles-du-Golfe de Comox—Alberni (M. Skelly) et de Nanaimo—Cowichan (M. Stupich), nous tâchons de presser le gouvernement d'agir à ce sujet.

A vrai dire, j'ai du mal à comprendre pourquoi le gouvernement a tant tardé à agir. La seule excuse que pourraient invoquer les ministres, c'est qu'ils n'ont pas encore repéré sur la carte la côte ouest de l'île de Vancouver.

Toutefois, nous félicitons le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) de s'être rendu à Vancouver pendant la fin de semaine. Nous espérons que cette démarche le poussera bientôt à ouvrir une enquête publique.

Tous les accidents ne sauraient faire l'objet d'une enquête publique, l'opposition en convient. Toutefois, il importe au plus haut point de tirer les leçons qui s'imposent de la catastrophe qui vient de se produire sans causer, Dieu merci!, trop de dommages à nos côtes et à notre environnement et ce, de manière à déterminer les mesures préventives à prendre.

Trois ou quatre pétroliers par jour croisent au large de Victoria et s'acheminent par le détroit Juan de Fuca. Chacun est une catastrophe écologique en puissance. Nous avons eu de la chance jusqu'à présent, mais, inévitablement, il se produira une catastrophe dans le détroit de Géorgie ou dans le détroit Juan de Fuca. Il y aura tôt ou tard un grave déversement de pétrole sur la côte si nous n'agissons pas dès maintenant.

Les pétroliers en service commencent à vieillir. Les chances de défaillances augmentent d'année en année. Il est donc impérieux de réexaminer les techniques du transport du pétrole et du transport par barges.